



Soutenir la transparence de l'aide

// L'IITA vise à faciliter l'accès, l'utilisation
et la compréhension des informations
sur les dépenses liées à l'aide //



EXEMPLE ILLUSTRANT LES AVANTAGES DE LA TRANSPARENCE

UGANDA - L'essai contrôlé randomisé des dispensaires communautaires a révélé les effets remarquables de la transparence sur les soins médicaux en Ouganda. Dans les établissements soumis à un examen public accru, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a chuté de 33 %. L'expérience consistait à désigner de manière aléatoire les dispensaires communautaires qui recevraient des « fiches de rapport » et feraient l'objet de réunions publiques organisées par des ONG pour débattre de la qualité des soins fournis par ces établissements.

Dans les centres pratiquant la transparence, le temps d'attente pour recevoir des soins a diminué, l'absentéisme des médecins et des infirmières a chuté, la propreté des locaux s'est améliorée, les vols de médicaments ont baissé, 40 à 50 % d'enfants supplémentaires ont reçu des compléments alimentaires et ont été vaccinés, la fréquentation des services de santé a augmenté et, fait le plus marquant, les décès d'enfants de moins de cinq ans ont baissé de 33 %.

Pas moins de 550 vies ont ainsi été sauvées dans une petite région de l'Ouganda qui ne compte que 55 000 foyers, preuve irréfutable que la transparence des dépenses d'aide au développement peut sauver des vies.

¹ Bjorkman and Svennson, Quarterly

À propos de l'IITA

L'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) a été mise en place en 2008 par 18 acteurs majeurs du développement international avec pour objectif de faciliter l'accès, l'utilisation et la compréhension de l'information sur les dépenses liées à l'aide.

Lancée lors du Forum de haut niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide, cette initiative multipartite rassemble des donateurs, des pays en développement et des organisations de la société civile dans le but d'aider les donateurs et les pays en développement à honorer les engagements pris en faveur de la transparence de l'aide dans le cadre du Programme d'action d'Accra.

À l'issue d'une vaste consultation, l'IITA a choisi d'atteindre cet objectif en :

- approuvant et développant une norme commune pour la publication des informations sur l'aide, connue sous le nom de « norme de l'IITA » (<http://iatistandard.org/>) qui spécifie la nature des données publiées, les définitions et les formats de publication communs, ainsi qu'un cadre de mise en œuvre ;
- établissant un registre en ligne (<http://iatiregistry.org/>) qui répertorie l'emplacement des informations sur l'aide que les donateurs participants publient sur leur propre site Internet.

À quoi servira cette initiative ?

La nouvelle norme s'appuie sur les définitions et les accords existants et fournit des classifications et des définitions comparables de sorte que les citoyens, les gouvernements, les parlementaires et les personnes travaillant dans le domaine du développement puissent savoir :

- quelle somme d'argent est allouée ;
- quand le versement était ou est prévu ;
- à quelle fin les fonds doivent être utilisés.

Les donateurs participants unifient leurs processus de collecte de l'information sur les dépenses liées à l'aide et publient des données de façon plus rapide et complète sous un format ouvert commun. L'IITA peut ainsi répondre aux besoins d'un nombre bien plus élevé de parties prenantes. Les donateurs choisissent leurs propres systèmes de collecte et de publication des informations. Le nouveau registre central permet une recherche de l'information plus facile et rapide car il indique l'endroit exact où les données recherchées ont été publiées.

Une seule publication, de multiples utilisations

Les organisations sont simplement tenues de publier leurs informations sur l'aide à un seul endroit et sous un format unique. Cela permet à de nombreux utilisateurs différents d'accéder aux données dont ils ont besoin et de les utiliser à des fins qui leurs sont propres. L'accès aux informations sur l'aide comparables s'en trouve ainsi élargi. Il en résulte également une ouverture et une responsabilité accrues. En outre, il devient plus aisé de contrôler l'efficacité de l'aide et d'accélérer la réduction de la pauvreté.

À qui l'initiative profite-t-elle?

Disposer d'une passerelle d'accès aux informations issues de différentes sources est essentiel pour:

- les gouvernements des pays en développement qui ont besoin de savoir exactement quelle somme d'argent leur pays va recevoir et quand elle sera versée afin de préparer leurs budgets et de planifier leurs activités en conséquence;
- les citoyens qui souhaitent vérifier si les gouvernements tiennent leurs promesses et éventuellement leur demander des comptes;
- les donateurs participants qui peuvent remplir leurs obligations en matière d'« accès à l'information » et réduire leurs coûts administratifs, dans la mesure où il leur suffit de publier leurs données une seule fois et où ils n'ont plus à répondre à de multiples demandes de renseignements;
- les donateurs qui souhaitent coordonner leurs dépenses avec celles des autres donateurs;
- les organisations communautaires qui souhaitent savoir quelles sont les ressources disponibles et influencer leur utilisation;
- les activistes luttant contre la corruption qui veulent surveiller les recettes et les dépenses liées à l'aide des gouvernements bénéficiaires afin de vérifier que l'argent n'est pas détourné;
- les journalistes et les chercheurs qui souhaitent enquêter sur l'attribution de l'aide et son efficacité réelle.

Pourquoi l'IITA est-elle nécessaire ?

Les personnes travaillant dans le domaine du développement ont du mal à accéder aux informations. Les donateurs consacrent des ressources croissantes à satisfaire les nombreuses demandes d'information. Si les sources de données existantes contiennent des informations sur l'aide de qualité, celles-ci sont souvent obsolètes. Aucune source ne fournit d'informations sur l'aide assez complètes pour répondre aux besoins divers des utilisateurs.

Les principales sources d'information sont les suivantes :

- Le Système de notification des pays créanciers (SNPC). La base de données en ligne du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et le développement économiques (OCDE) jouit d'un grand prestige. Elle fournit des statistiques de haute qualité sur les précédents flux d'aide annuels accordés par les pays donateurs membres du CAD, l'Union européenne, la Banque mondiale et certaines agences de l'ONU. Les statistiques ne sont cependant pas assez détaillées ou actualisées pour les gouvernements des pays en développement ou d'autres acteurs cherchant des informations sur les flux d'aides actuels et prévisionnels.
- AidData. La base de données de Development Gateway, l'université Brigham Young et du College of William and Mary est relativement nouvelle. Outre des données du SNPC et des donateurs, elle fournit des descriptions et données sectorielles plus approfondies et de plus amples données sur les flux non concessionnels et le géocodage des projets. Elle est reliée aux systèmes de gestion de l'aide des pays bénéficiaires et peut agréger des données provenant du registre de l'IITA.
- Le Système de gestion de l'information sur l'aide (SGIA). Si de nombreux pays bénéficiaires disposent de systèmes de surveillance des flux d'aide, ils doivent cependant demander des informations aux donateurs, ce qui représente une charge de travail importante. Les réponses des donateurs sont, dans le meilleur des cas, incomplètes et tardives. L'IITA assurant le transfert automatique de données, le SGIA dispose ainsi de données plus complètes.
- Les rapports annuels. Certains donateurs publient l'information sur les dépenses liées à l'aide dans des rapports annuels disponibles sur leur site Internet. Les personnes contribuant financièrement (via des impôts ou des dons caritatifs) peuvent ainsi surveiller les dépenses. Cependant, il est difficile de comparer ces informations à celles émanant d'autres sources.
- Les rapports des ONG et des fondations caritatives. Les ONG et les fondations qui dépensent des millions de dollars dans les pays en développement se comptent par milliers. Toutes ne publient pas des informations détaillées sur leur site Internet. L'IITA, de concert avec certaines d'entre elles, cherche à collecter l'information sur un support unique et sous un format comparable.

LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DE L'IITA

Allemagne, Australie,
Bangladesh, Banque
mondiale, Betteraid,
Burkina Faso, Charte
de responsabilité des
ONG internationales,
Colombie, Commission
européenne,
Development Gateway,
Development Initiatives
Poverty Research,
Fondation Hewlett,
Ghana, International
Budget Partnership,
Malawi, Monténégro,
Népal, Pays-Bas, PNUD,
Publish What You Fund,
République dominicaine,
Royaume-Uni, Rwanda,
Suède, Transparency
International et Viet Nam.

POUR EN SAVOIR PLUS

De plus amples
informations sont
disponibles sur le
site de l'IITA : www.aidtransparency.net
ou directement auprès
du secrétariat de l'IITA:

Alasdair Wardhaugh

+44 (0) 1355 843684

ou

Neil McKie

+44 (0) 1355 843792

www.aidtransparency.net

iati@aidtransparency.net

Comment l'IITA améliore-t-elle les systèmes existants?

L'IITA apporte une valeur ajoutée à de nombreux égards. En fournissant des données à l'IITA, vous :

- mettez à jour vos informations au moins trimestriellement ; elles sont donc plus actualisées ;
- publiez des données à caractère prévisionnel, dont les budgets des projets, les versements prévus et les budgets nationaux cumulés ;
- publiez des données qui peuvent être mises en rapport avec l'exercice financier du pays bénéficiaire de l'aide (l'IITA s'efforce en outre de classer les données en fonction des classifications budgétaires nationales) ;
- publiez des informations plus détaillées sur les projets, à savoir les organisations destinataires des fonds, les détails des versements et des dépenses et les coordonnées de contact ;
- pouvez publier des documents et des données clés, dont des documents spécifiant les conditions éventuellement requises et les résultats escomptés ;
- pouvez décider de publier des informations géographiques détaillées afin que les projets soient affichés sur une carte présentant les villages, les villes et les régions bénéficiaires.

Les données publiées dans le cadre de l'IITA sont ouvertes, c'est-à-dire légalement réutilisables. Publiées sous un format commun, elles sont directement comparables et peuvent être facilement combinées avec d'autres ensembles de données afin de répondre aux besoins spécifiques des utilisateurs.

Tous les donateurs, y compris les acteurs de la coopération pour le développement Sud-Sud, les ONG, les fondations et d'autres donateurs privés, sont invités à adopter la norme de l'IITA pour qu'elle devienne bien plus complète que les systèmes de notification actuels. Invités à adopter la norme de l'IITA pour qu'elle devienne bien plus complète que les systèmes de notification actuels.

Comment fonctionne l'IITA ?

L'IITA n'est pas une organisation mais un réseau d'organisations partageant une même vision qui se sont réunies pour promouvoir la transparence accrue de l'aide. Depuis septembre 2011, 21 organisations, qui à elles seules prennent en charge environ la moitié des dépenses mondiales consacrées à l'aide, sont signataires de l'IITA. En outre, 22 pays en développement ont adhéré à l'IITA. D'autres organisations et pays en développement participent à l'initiative en tant qu'observateurs.

L'IITA est dotée d'un petit secrétariat géré par des employés du ministère britannique du Développement international (DFID), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de Development Initiatives Poverty Research (DIPIR). Elle est dirigée par un Comité de pilotage multipartite, assisté pour les questions techniques et de mise en œuvre par le Groupe consultatif technique multipartite.

Comment adhérer à l'IITA?

Vous êtes donateur :

- adoptez le cadre de mise en œuvre et arrêtez un calendrier pour publier vos données conformément à la norme de l'IITA ;
- contribuez au financement de l'IITA et bénéficiez d'une aide pour mettre en œuvre et développer la norme de l'IITA ;
- collaborez avec l'IITA pour apprendre à répertorier vos informations conformément à la norme de l'IITA.

Vous êtes un pays partenaire :

- adoptez les objectifs et les buts de l'IITA et encouragez les donateurs et d'autres fournisseurs à publier des informations sur l'aide conformes à la norme de l'IITA ;
- publiez les informations sur l'aide fournies par les donateurs et d'autres organisations à l'échelle locale et reliez-les au registre de l'IITA ;
- contribuez à l'application de la norme de l'IITA dans les pays partenaires et utilisez les informations à des fins de coordination de l'aide, de planification du développement national, de budgétisation et de responsabilisation à l'échelle nationale.

Vous êtes une organisation de la société civile (OSC) :

- encouragez les donateurs à publier leurs informations conformément à la norme de l'IITA ;
- adhérez à l'IITA en adoptant le cadre de mise en œuvre et arrêtez un calendrier pour publier vos données conformément à la norme de l'IITA ;
- participez aux consultations sur l'application de la norme de l'IITA par les OSC.